

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE102 Anglais 1			
Code	SOCM1B02	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cours donné par Anne Hanssens et Florine Mathy.

Le cours d'anglais vise à développer la connaissance de la langue anglaise pour arriver à un niveau B2. Les 5 compétences communicatives (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale avec et sans interaction, et écrite) sont abordées avec un accent particulier sur la compréhension à la lecture.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.3 Établir et respecter des conventions
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

Voir la fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B02A Anglais

40 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B02A Anglais

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2020-2021 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	23_SOCM1B02A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignantes : Anne Hanssens et Florine Mathy

Le cours d'anglais vise à développer la connaissance de la langue anglaise pour arriver à un niveau B2.

Les 5 compétences communicatives (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale avec et sans interaction, et écrite) sont abordées avec un accent particulier sur la compréhension à la lecture.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Décoder, expliquer et restituer en langue cible et en français correct, des contenus provenant de divers supports écrits et/ou oraux (essentiellement de type journalistique) ;

II. Expliquer et interpréter des éléments d'actualité, de la culture, des institutions, de la politique, des médias, des traditions du Royaume-Uni et des pays anglophones.

III. Développer des stratégies appropriées afin de mieux comprendre les messages à l'audition.

L'étudiant(e) devra être capable :

- d'expliquer et interpréter le contenu de supports écrits, audio et vidéo (essentiellement de type journalistique) et de reformuler en français correct et/ou en anglais des informations provenant de ces mêmes supports;
- de produire un message oral (reporting à partir de documents de la presse écrite et orale);
- d'identifier, d'énumérer et définir des notions relatives à la culture et aux institutions propres à langue enseignée via le cours d'institutions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Identifier, expliquer et utiliser à bon escient le vocabulaire issu de la presse écrite et orale.

Découvrir et analyser quelques points d'actualité.

Découvrir et définir quelques institutions et aspects culturels anglophones.

Révision éventuelle de certains points de grammaire.

Réalisation et défense orale d'un dossier de presse (voir document remis en classe et déposé sur la plateforme d'enseignement à distance)

Démarches d'apprentissage

Travaux en groupes, travaux personnels.

Travail à partir de documents écrits et audiovisuels.

Les étudiants conçoivent un dossier de presse en choisissant des articles d'actualité

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents et vidéo explicatives déposés sur la plateforme Connected

Consultation de copies

Plateforme Wallangues, <http://www.wallangues.be/>

Gramlink: grammaire de remédiation avec exercices 'en ligne'

<https://sites.uclouvain.be/gramlink/GramlinkAN/menu.htm>

En dehors des heures de « présentiel », un important travail personnel à domicile doit être fourni pour atteindre les compétences visées (rappel : 1 ECTS équivaut à une charge de travail d'environ 30 heures pour un étudiant moyen).

Ouvrages de référence

COUTURIER, P., 100 fautes en anglais, les erreurs des francophones corrigées et expliquées; De Boeck.

MCCARTHY (M.), O'DELL (F.), English Vocabulary in Use, Cambridge University Press

MURPHY, R., Essential English Grammar in use; édition française, corrigés inclus, Cambridge University Press

SWAN, M. & HOUDART, F., L'anglais de A à Z, Hatier

Supports

Notes de cours.

Presse (écrite et audio-visuelle) anglophone.

Ressources variées disponibles sur Internet.

Dictionnaire Le Robert & Collins.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe

Q1

Evaluation écrite (compréhension à la lecture) 30%

Q2

• Examen écrit : basé sur la matière vue au cours (50%)

• *Evaluation dans le cadre de la semaine professionnelle de bloc 1 pour 20% des points (travaux). (non remédiable)

Q3

• Examen écrit

- basé sur la matière vue au cours (Q1 + Q2) (50%)

- compréhension à la lecture (30%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20	Trv	20
Période d'évaluation	Eve	30	Exe	50	Exe	80

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

1. **Evaluation du Q1** : dispensatoire si réussite à 10/20.

(* **Q 2 La participation à la semaine professionnelle est obligatoire.** Elle donnera lieu à des travaux écrits et/ou oraux qui seront évalués à hauteur de 20% de la note globale de chaque activité d'apprentissage impliquée dans la semaine professionnelle.

Il s'agit d'une note globale, identique pour chaque AA.

En cas d'absence dûment justifiée à la semaine professionnelle (CM), l'étudiant sera évalué uniquement sur sa prestation d'examen (100% de la note). En cas d'absence non justifiée à la semaine professionnelle, un PP sera automatiquement attribué pour l'activité d'apprentissage ; l'examen ne sera dès lors pas pris en considération.

Si les travaux ne sont pas remis par l'étudiant à la date prévue, sauf motif légitime, l'étudiant obtiendra un Zéro pour cette partie.

La note des travaux écrits et/ou oraux liés à la semaine professionnelle est d'office reportée au Q3 (ces travaux sont non remédiables).

Toute partie d'examen non présentée entrainera automatiquement un PP pour l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).